

---

**ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 22 MARS 2019**

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative  
aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Trente-neuvième session  
Genève, 18 – 22 mars 2019**

**DÉCISIONS DE LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ**

*adoptées par le comité*

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a soumis pour adoption le projet d'ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/39/1 Prov.2, qui a été adopté.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU RAPPORT DE LA TRENTE-HUITIÈME SESSION

Le président a soumis pour adoption le projet de rapport de la trente-huitième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/38/16 Prov.2), qui a été adopté.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Le comité a approuvé à l'unanimité l'accréditation de Te Rūnanga o Toa Rangatira Inc. en qualité d'observateur ad hoc.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR :

PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES

Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/39/3, WIPO/GRTKF/IC/39/INF/4 et WIPO/GRTKF/IC/39/INF/6.

Le comité s'est félicité de l'annonce faite par le Gouvernement du Canada de contribuer à hauteur de 25 000 dollars canadiens au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées et a vivement encouragé et invité les autres membres du comité et tous les organismes publics et privés intéressés à contribuer au Fonds.

Rappelant les décisions prises à la cinquantième session de l'Assemblée générale de l'OMPI, le comité a également encouragé les membres du comité à examiner d'autres modalités de financement.

Le président a proposé les huit membres ci-après qui siégeront à titre personnel au Conseil consultatif et le comité les a élus par acclamation : M. Martín Correa, conseiller, Mission permanente du Chili; M. Alexander Da Costa, ministre conseiller et représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Gambie; Mme Jessica Forero, représentante, Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos (CAPAJ); M. Jeremy Kolodziej, représentant de l'Assemblée des Premières nations; Mme Geise Perrelet, représentante du Conseil indien d'Amérique du Sud (CISA); Mme Shelley Rowe, chef de projet principal, Innovation, sciences et développement économique Canada (ISED); M. Gaziz Seitzhanov, troisième secrétaire, Mission permanente du Kazakhstan; et Mme Navarat Tankamalas, ministre conseillère, Mission permanente de la Thaïlande.

Le président a désigné M. Faizal Chery Sidharta, vice-président du comité, comme président du Conseil consultatif.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR :

RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS SUR LES SAVOIRS TRADITIONNELS ET LES EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES

Le comité a pris note du rapport verbal présenté par les coprésidents du Groupe spécial d'experts sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, Mme Sharon Le Gall (maître de conférences, Faculté de droit de l'Université des Antilles, St Augustine (Trinité-et-Tobago)) et M. Chidi Oguamanam (professeur de droit, Université d'Ottawa (Canada)).

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR :

SAVOIRS TRADITIONNELS ET EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES

Le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/39/4, un nouveau texte intitulé "La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles Rev.2" et, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/39/5, un nouveau texte intitulé "La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles Rev.2". Le comité a décidé que ces textes, tels qu'ils se présenteraient à la clôture de ce point de l'ordre du jour le 22 mars 2019, seraient transmis à la quarantième session du comité, conformément au mandat du comité pour l'exercice biennal 2018-2019 et au programme de travail pour 2019 figurant dans le document WO/GA/49/21.

Le comité a pris note et débattu des documents WIPO/GRTKF/IC/39/6, WIPO/GRTKF/IC/39/7, WIPO/GRTKF/IC/39/8, WIPO/GRTKF/IC/39/9, WIPO/GRTKF/IC/39/10, WIPO/GRTKF/IC/39/11, WIPO/GRTKF/IC/39/12, WIPO/GRTKF/IC/39/13, WIPO/GRTKF/IC/39/14, WIPO/GRTKF/IC/39/15, WIPO/GRTKF/IC/39/16, WIPO/GRTKF/IC/39/17 et WIPO/GRTKF/IC/39/INF/7.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR :

QUESTIONS DIVERSES

Ce point de l'ordre du jour n'a fait l'objet d'aucune discussion.

DÉCISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :

CLÔTURE DE LA SESSION

Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6, et 7 le 22 mars 2019. Il est convenu qu'un projet de rapport écrit contenant le texte de ces décisions, qui a fait l'objet d'un accord, et toutes les interventions prononcées devant le comité sera établi et distribué d'ici au 17 mai 2019. Les participants du comité seront invités à soumettre des corrections écrites relatives à leurs interventions figurant dans le projet de rapport avant qu'une version finale du projet de rapport soit distribuée aux participants du comité pour adoption à la quarantième session du comité.

[Fin du document]